PROTÉGEONS LE BÉLUGA EN RESTANT ÉLOIGNÉS

PROTECT THE BELUGA : KEEP YOUR DISTANCE

En vertu du Règlement sur les activités en mer dans le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent, tous les usagers, **incluant les kayakistes**, doivent maintenir une distance de plus de 400 mètres entre leur embarcation et les espèces en péril.

By virtue of the Marine Activities in the Saguenay-St. Lawrence Marine Park Regulations, all park users, **including kayakers**, must stay at a distance of more than 400 metres from species at risk.

Que faire si un béluga surgit à moins de 400 mètres de votre kayak?

Ne vous arrêtez pas. Continuez de pagayer pour vous éloigner à plus de 400 mètres de tout béluga en gardant un cap.

Ne jamais se mettre sur le trajet d'un béluga de manière à ce qu'il passe à moins de 400 mètres de votre embarcation.

Pour en savoir plus sur le Reglement sur les activités en mer dans le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent, visitez le site parcmarin.qc.ca.

What should I do if a beluga surfaces less than 400 metres from my kayak?

Do not stop. Continue to paddle to increase the distance between your kayak and the beluga to at least 400 metres while staying the course.

Never block a beluga's path in such a way that forces it to come within 400 metres of your watercraft.

To learn more about the Marine Activities in the Saguenay–St. Lawrence Marine Park Regulations, go to marinepark.qc.ca.

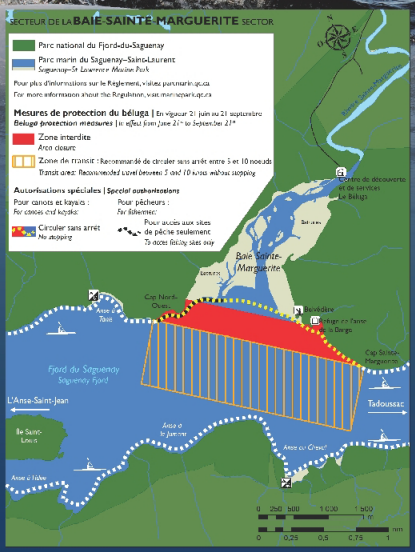

La population de bélugas du Saint-Laurent est en déclin. Depuis 2010, des problèmes liés à la naissance et la survie des jeunes bélugas sont observés. Cette population est maintenant désignée comme espèce en péril. Dans le fjord du Saguenay, la baie Sainte-Marguerite est régulièrement fréquentée par des troupeaux de femelles et leurs petits durant l'été. Cette baie unique est considérée comme un habitat critique pour l'avenir de la population; c'est pourquoi des mesures de protection ont été instaurées à l'entrée de la baie.

AUTORISATION SPÉCIALE POUR KAYAKISTES :

Vous pouvez transiter par la baie sans arrêt en longeant la côte et en évitant de naviguer dans la zone rouge. Assurez-vous de maintenir en tout temps une distance minimale de 400 m des bélugas (voir la carte).

The beluga whale population in the St. Lawrence River is declining. Since 2010, problems with birthing and calf survival have been observed. This population is now designated as a species at risk. In the Saguenay Fjord, Baie Sainte-Marguerite is a regular meeting place for pods of females and their young during summer. This unique bay is considered a critical habitat for the future of this population, which is why protection measures have been established at the entrance of the bay.

SPECIAL AUTHORIZATION FOR KAYAKERS :

You may pass through the bay without stopping by navigating along the shore and avoiding the red zone. Be sure to maintain at all times a distance of 400 m from belugas (see map).

Prenez-en soin, gardez vos distances

PARC MARIN DU SAGUENAY–SAINT-LAURENT | SAGUENAY–ST. LAWRENCE MARINE PARK

Canada | Québec